

A LA UNE

Comment accroître la diversité sociale dans les Grandes écoles ?

Du 17 au 22 janvier a lieu comme chaque année la Semaine nationale des Cordées de la réussite. L'occasion de revenir sur les derniers dispositifs mis en œuvre par les Grandes écoles pour accroître leurs diversité sociale. Le nouveau directeur général d'HEC, Eloïc Peyrache, entend ainsi faire progresser la part des boursiers de 15 à 20% d'ici deux à trois ans (lire son entretien ci-dessous). Sans revenir sur les conventions CEP de Sciences Po, bien d'autres idées sont sur la table. Par exemple en favorisant les candidats boursiers pendant les concours. Ce que le Conseil d'Etat vient formellement d'interdire aux écoles normales supérieures...



Olivier Rollot
(@ORollot)

Rédacteur en chef

Quel effet ont les « Cordées de la réussite » ? C'est le dispositif phare mis en place par les établissements d'enseignement supérieur pour soutenir les élèves. En 2021 les Cordées de la réussite et les « parcours d'excellence » ont d'ailleurs fusionné sous l'appellation « Cordées de la réussite » et bénéficient d'une dotation de 10 M€ dans le cadre du Plan France relance du Gouvernement. Sur le campus de Reims de Neoma, l'association étudiante Prépa'Remois a ainsi été créée dès 2005, en amont même de la création des Cordées avant d'être labellisée. « *De la 4^{ème} au postbac nous accompagnons des élèves en organisant des ateliers de culture générale ou de maîtrise de l'oral mais aussi des voyages culturels* », explique la présidente de l'association, Lola Habran qui est partenaire de 11 collèges et lycées partenaires dans la Marne et les Ardennes. « *Nous faisons la promotion de l'enseignement supérieur vis-à-vis d'élèves scolarisés dans des lycées professionnels ou technologiques dont les familles n'ont pas toujours les clés* », insiste Ambre Damilleville-Andrea, l'une des 133 tutrices qui prend en charge 300 tutorés.

Si l'on ne dispose pas à ce jour d'une évaluation d'ensemble des Cordées de la réussite, le rapport d'évaluation de l'action de « Tremplin au lycée » – dispositif de tutorat centré sur les matières scientifiques – qui a été réalisé par le Groupement de recherche en économie et statistique met en évidence une augmentation des performances en mathématiques des élèves bénéficiaires de 20 % et une hausse de leur motivation de 45 %. Les auteurs soulignent cependant les « les autres effets des tutorats sont plus décevants » le programme évalué n'ayant eu d'impact significatif « ni sur la connaissance des formations d'enseignement supérieur par les élèves bénéficiaires, ni sur leur désir de poursuivre des études postbac ».

Le Conseil d'État retoque le projet des ENS. Accroître la diversité sociale dans les Ecoles normale supérieure (ENS) est particulièrement compliqué dans la mesure où elles recrutent des élèves dans beaucoup de disciplines différentes avec pas moins de 13 concours de recrutement après classes préparatoires. Le constat global était qu'un écart existe entre le pourcentage de boursiers inscrits aux concours et le pourcentages qui présente les oraux après les écrits. Pour le concours Physique-chimie on passe ainsi de 26% de boursiers parmi les candidats – uniquement ceux qui présentent effectivement le concours - à 21% parmi les admissibles. Un projet de « bonification » des candidats boursiers avait donc été présenté. « *Nous avons proposé de redresser ce biais par une légère bonification de points d'écrits en fonction des niveaux de bourses. S'agissant de concours de la fonction publique, le Conseil d'État a été consulté et a indiqué que cette disposition, par son effet d'éviction de non boursiers, était contradictoire au principe de libre accès à la fonction publique tel que stipulée dans l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (cf. : « Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »)* », explique le directeur de l'ENS Paris-Saclay, Pierre-Paul Zalio.

Si elles ne peuvent bonifier les futurs fonctionnaires, les ENS n'en ont pas pour autant baissé les bras et ont créé une autre voie spéciale d'accès hors des classes préparatoires. « *Avec l'Institut Villebon-Charpak et l'Institut de l'engagement nous construisons une démarche d'intégration d'un certain nombre d'étudiants. Nous ne sommes déjà tournés vers des écoles de toute l'académie pour les aider* », reprend Pierre-Paul Zalio. Les ENS intensifient également leur soutien aux étudiants normaliens – « étudiants » parce qu'ils ne sont pas passés par une classe préparatoire et le concours - en en recevant une centaine chaque année pour 250 élèves issus de prépas. « *Sachant que ce pourcentage étudiants ne peuvent pas être rémunérés comme les élèves, qui ont un statut de fonctionnaire, nous apportons à un certain nombre de ces étudiants des bourses d'études.* » Or le pourcentage de boursiers parmi les étudiants atteint les 30% quand il varie entre 24 et 28% pour les élèves.

HEC bonifie les « carrés ». A HEC tous les étudiants qui passent le concours pour la première fois auront des points de bonification, à l'écrit comme à l'oral. Une bonification maintenue pour les seuls étudiants boursiers qui passent le concours une deuxième fois dans la mesure où ce sont eux qui profitent le plus de cette année supplémentaire. « *Tout le monde en retient l'idée d'une discrimination positive, alors qu'il s'agit tout d'abord de donner des points en plus à l'ensemble des étudiants dits « carrés ».* L'effet premier sera ainsi d'accélérer le temps en classe préparatoire ce qui, indépendamment de la grande qualité du parcours en prépas, est une bonne nouvelle pour l'ensemble des candidats », assure Eloïc Peyrache, qui reprend : « *C'est déjà le cas depuis longtemps dans les écoles d'ingénieurs. In fine, nous aurons au alentours de 80% de nos étudiants qui seront bonifiés et donc aucune stigmatisation des étudiants boursiers* ».

AU SOMMAIRE

Écoles de management

Écoles d'ingénieurs

Universités

Entretien

Eloïc Peyrache (HEC Paris)

Entretien

Bernard Belloc

Entretien

Didier Desplanche (Ingeni'Up et Ecam)

Repères

Discours d'Emmanuel Macron devant France Universités, analyse et réactions

Gros Plan

Pour les 150 ans de Sciences Po, Mathias Vicherat présente son projet

Focus

Prépa'Remois, la Cordée de la Réussite de Neoma à Reims

Politique

Présidentielle : la Cdefm fait ses propositions

Politique

Présidentielle : la Cdefi fait ses propositions

DÉCOUVREZ

MON BAC
ET MOI

LA NOUVELLE PLATEFORME DÉDIÉE À
L'ORIENTATION DES LYCÉENS

MONBACETMOI.FR

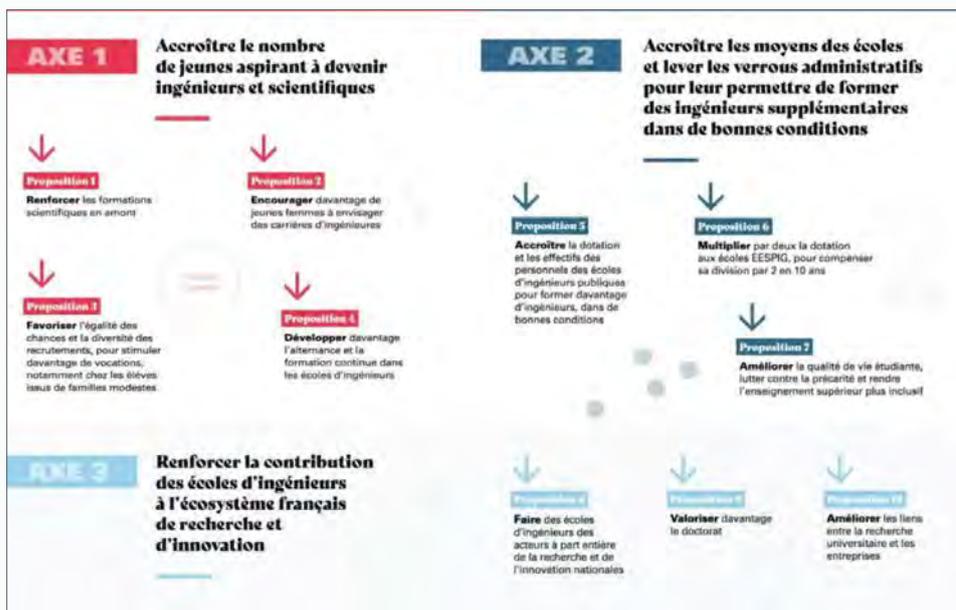
En bref...

- [L'insolente santé de l'enseignement supérieur privé](#) (Le Monde)
- L'Institut Supérieur d'Études Logistiques (ISEL) de l'Université du Havre devient école associée au réseau Polytech. Le réseau Polytech rassemble à ce jour 19 écoles d'ingénieurs universitaires, composé de 15 écoles membres et quatre écoles associées : l'ENSIM, l'ESGT du Cnam, l'ESIREM et l'ISEL.
- Afin de « répondre au nombre croissant de candidatures ainsi qu'aux besoins de ses partenaires industriels », **IMT Atlantique** ouvre une nouvelle cohorte de la FIP « Ingénieur spécialisé Informatique, Réseaux, télécommunications. Après Brest, c'est au tour du campus de Rennes d'accueillir un groupe d'apprentis ingénieurs.
- **L'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA)** et le Centre Européen des Textiles Innovants (CETI) créent un centre technologique dédié aux technologies de recyclage dans le secteur du textile. La vocation du CETIA est de déployer des solutions technologiques automatisées et intelligentes pour les entreprises du textile pour « accompagner opérationnellement leur transition technologique et environnementale ».
- **L'Esiee Paris a obtenu le grade de licence pour son nouveau bachelor.**

POLITIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Présidentielle : la Cdefi fait ses propositions

Pour prendre sa part dans les élections présidentielles à venir, la Cdefi a présenté ses propositions cette semaine dans un environnement qui reste très porteur pour la formation des ingénieurs. « *La France ne forme toujours pas assez d'ingénieurs : le déficit d'ingénieurs diplômés en France est estimé chaque année à plus de 5 000* », spécifie le président de la Cdefi et directeur de Télécom Saint-Etienne, Jacques Fayolle, qui, comme France Universités, demande qu'une « *loi de programmation de l'enseignement supérieur soit votée* ». Quant aux propos d'Emmanuel Macron appelant l'université à prendre une place leader dans l'enseignement supérieur, Jacques Fayolle y répond que la « *force de l'enseignement supérieur français c'est sa diversité* ».



Donner plus de moyens. Les écoles d'ingénieurs publiques sont face à un curieux paradoxe : leur succès est important mais chaque étudiant recruté en plus est un coût que l'Etat ne compense pas à coût complet. L'enseignement supérieur privé a pris le relais mais, là aussi, les baisses de subventions de l'Etat sont constantes pour les établissements sous statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG). La Cdefi demande donc plus de moyens pour l'ensemble des écoles. D'un côté par un accroissement de la dotation et les effectifs des personnels des écoles d'ingénieurs. De l'autre en « *multipliant par deux en dix ans la dotation aux écoles EESPIG, pour compenser sa division par 2 en 10 ans. Cela permettrait de passer en moyenne de 600 à 1500€ par étudiant et par an* », exprime Jean-Michel Nicolle, vice-président de la Cdefi et directeur de l'EPF.

Dans cette optique il faut également préserver le développement de l'apprentissage. « *Nous souhaiterions notamment atteindre 25% de diplômés en apprentissage. Pas en passant d'un système à l'autre mais en recrutant plus sur former plus. Mais encore faut-il que l'Etat finance France Compétences à la hauteur* », insiste Jacques Fayolle qui demande à ce que les établissements d'enseignement supérieur « *soient présents au conseil d'administration de France Compétences* ».

Soutenir l'enseignement des sciences. La Cdefi entend soutenir l'enseignement des sciences « dès le plus jeune âge » ce qui peut passer par un « accompagnement des enseignants » mais aussi une démarche volontariste vis-à-vis du profil de jeunes qui n'entrent pas tous dans le cadre classique. « *Nous demandons l'ouverture d'une discussion en primaire ou même au collège pour que toutes les sortes d'intelligence soient respectées* », signifie Emmanuel Duflos, directeur de Centrale Lille et vice-

30 COMPTES TWITTER A SUIVRE

- AEF (supérieur et recherche) @AEFsuprecherche
- APHEC @APHECTwit
- Jean-François Balaudé @JFBalaudé
- Café pédagogique @cafepedagogique
- Campus France @CampusFrance
- CDEFI @Cdefi
- Centre Inffo @centreinffo
- Conférence des grandes écoles @ConferenceDesGE
- CPU @CPUuniversite
- EducPros @Educpros
- Erasmus+ Educ & Formation @ErasmusplusFR
- Jacques Fayolle @jacquesfayolle
- FNEGE @ActuFNEGE
- Jean-François Fiorina @JFFiorina
- François Germinet @UCPGerminet
- L'Etudiant @letudiant
- Le Figaro Étudiant @FigaroEtudiant
- Le Monde Campus @lemondecampus
- Le Parisien Etudiant @Petudiant
- Les Echos Start @EchosStart
- Ministère de l'Education nationale @EducationFrance
- Ministère de l'Enseignement supérieur @suprecherche
- News Tank Higher Ed @NewsTankHER
- Onisep @Onisep
- OVE National @OVENational
- Philippe Jamet @JametPhreedom
- Sophie de Tarlé @sophiedetarle
- Studyrama @studyrama
- Studyrama GE @sgrandesecoles
- VousNousIls.fr @vousnousils

10 PROFILS LINKEDIN A SUIVRE

- Isabelle Barth
- Adrien de Tricornot
- Laurent Choain
- Thierry Coulhon
- Mehdi Cornillet
- Jean-Philippe Denis
- Hélène Michel
- Loick Roche
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Sébastien Vivier-Lirimont